



## COMPTE RENDU DE SEANCE

### Comité Syndical du 28 mars 2022

Nombre de membres	
Afférents	Présents
36	28

Date de la convocation
21/03/2022

Date d'affichage de la convocation
21/03/2022

Date d'affichage du compte-rendu
12/04/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 mars à 18 heures, le Comité Syndical du SMIFE Val Touraine Anjou, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire - 2 rue des Sablons - 37340 CLERE LES PINS sous la présidence de DUPONT Xavier, Président

#### **Présents :**

Mmes : CARRE Lucette, EPINEAU Maryline (sup. BOIRON Grégory), DE WARRU Véronique (sans voix délibérative - sup. TROLONG-BAILLY Jean-Philippe, présent), HASCOET Christine, MORIN Sandrine, MUREAU Nicole,  
MM : ADIEN Frédéric (a reçu pouvoir de HALABI Emilie), ALLAIRE Dominique, AUBERT Chrystophe, BREANT Éric, CHAPIN Bernard, CLEMENT Frédéric, COUSSEAU Pascal, DE CHAMPS Hubert, DELAUNAY Dominique, DUPONT Xavier (a reçu pouvoir de BERGER Sébastien), GIRARD Etienne (sup. GAUTHIER Jean-Claude), GRANDMANGE François, HUENGES Wolfgang, LAISEMENT Alex (a reçu pouvoir de PUJOLLE Daniel), LE DORVEN Géraud, MEUNIER Daniel, PLANTIER Patrick, QUEUDEVILLE Jacques, RIMBAULT Patrick (a reçu pouvoir de PONSARD Patrice), SORIN Jean Paul, TISON Jean-Pierre, TROLONG BAILLY Jean Philippe, VEAUUVY Nicolas

#### **Excusés :**

Mmes DE ARAUJO Marie Sabine, HALABI Emilie (a donné à pouvoir à ADIEN Frédéric), HUET Jeanine,  
MM. BARBIER Alain, BETTE Thierry, BERGER Sébastien (a donné pouvoir à DUPONT Xavier), BOIRON Gregory (Suppléé par Mme EPINAY Maryline), GAUTHIER Jean Claude (suppléé par GIRARD Etienne), PONSARD Patrice (a donné pouvoir à RIMBAUD Patrick), PUJOLLE Daniel (a donné pouvoir à LAISEMENT Alex)

**A été nommé(e) secrétaire :** M. PLANTIER Patrick

#### **Objets des délibérations :**

#### **SOMMAIRE**

- 1 - Approbation du compte-rendu du comité syndical du 21 février 2022
- 2 - Approbation du compte de gestion 2021
- 3 - Approbation du compte administratif 2021
- 4 - Affectation du résultat 2021 et reports
- 5 - Budget primitif 2022
- 6 - Réalisation d'un emprunt pour l'acquisition d'un chargeur à pneus
- 7 - Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »
- 8 - Recours au service civique
- 9 - Proposition de modification des horaires de déchèteries
- 10 - Projet de service 2022-2023 : Point d'étape
- 11 - Questions diverses

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Le compte rendu de la séance du 21 février 2022 a été approuvé à l'unanimité

### DELIBERATION DEL/03/395 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré, et après un vote à main levées, le Comité Syndical, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le compte de gestion de Madame la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Langeais pour l'exercice 2021
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ce compte de gestion

### DELIBERATION DEL/03/396 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur Xavier DUPONT, Président a quitté l'assemblée et Patrick PLANTIER a pris la présidence pour l'adoption de la délibération relative au vote du compte administratif 2021,

Considérant que les écritures portées au Compte Administratif 2021 sont conformes à celles du Compte de gestion 2021 de Madame la Trésorière du Centre des Finances Publiques de Langeais, voté par délibération précédente.

Il est précisé que les factures qui n'ont pas pu être payées en 2021 faute de crédits budgétaires n'apparaissent pas dans le bilan présenté puisqu'elles seront réglées en 2022 et qu'il n'était pas possible de procéder à leur rattachement à l'exercice, toujours faute de crédits budgétaires.

Considérant que les dépenses et les recettes des sections de fonctionnement et d'investissement s'établissent comme suit :

#### Fonctionnement

Excédent 2020 (002) :	503 364.98 €
Recettes :	2 947 245.65 €
Dépenses :	3 317 670.42 €
Excédent de clôture :	132 940.21 €

#### Investissement

Excédent 2020 (001) :	46 064.49 €
Recettes :	518 454.74 €

Dépenses :	311 885.44 €
Excédent de clôture :	252 633.79 €
Restes à réaliser – dépenses :	155 829.89 €
Restes à réaliser – recettes :	0 €

**Après le retrait de Monsieur le Président et après en avoir délibéré par un vote à main levée, le Comité Syndical, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le compte administratif pour l'exercice 2021

#### **DELIBERATION DEL/03/397 : AFFECTATION DU RESULTAT ET REPORTS**

Vu les délibérations précédentes relatives à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2021,

Considérant qu'il convient désormais de procéder à l'affectation du résultat 2021 :

#### **Résultat de fonctionnement 2021**

Résultat de l'exercice :	- 370 424.77 €
Résultats antérieurs reportés :	503 364.98 €
Résultat à affecter :	132 940.21 €

#### **Solde d'exécution de la section d'investissement 2021**

Résultat de l'exercice :	206 569.30 €
Résultats antérieurs reportés :	46 064.49 €
Solde des restes à réaliser d'investissement :	-155 829.89 €

#### **Besoin de financement à la section d'investissement 2021**

Besoin de financement : Néant

**Après en avoir délibéré, et après un vote à main levées, le Comité Syndical, à l'unanimité :**

- **AFFECTE** au budget pour 2022, les résultats de l'exercice 2021 de la façon suivante :

#### **Affectation et report sur 2022**

Affectation en réserve d'investissement (1068) :	Néant
Report en fonctionnement (R002) :	132 940.21 €
Report en investissement (R001) :	252 633.79 €

#### **DELIBERATION DEL/03/398 : BUDGET PRIMITIF 2022**

Vu la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires réalisée le 21 février 2022,